

Solution conventionnelle

La marge de crédit sur valeur domiciliaire constitue pour vos clients un moyen pratique de puiser dans la valeur nette accumulée sur leur propriété et d'utiliser ces fonds lorsqu'ils en ont besoin. Il s'agit d'une marge de crédit renouvelable qui permet au client d'utiliser jusqu'à 65 % de la valeur estimative de sa propriété.

POURQUOI UNE MARGE DE CRÉDIT?

Pour plus de commodité, la marge de crédit sur valeur domiciliaire de B2B Banque vous offre ce qui suit :

- des paiements préautorisés d'intérêts seulement ou d'un montant fixe
- la possibilité de consulter le solde de votre compte, d'effectuer des virements de fonds interbancaires (VFI) et de régler vos factures par l'entremise des Services bancaires en ligne de B2B Banque à comptesbancairesenligne.b2bbanque.com.

Termes

- Renouvelable

Propriétés admissibles

- 1 à 4 unités
- Propriétaire-occupant (résidence principale)

Fréquences de paiement

- Versement mensuel; intérêts seulement

Durée d'amortissement maximale

- Sans objet

Montants de prêt

- De 50 000 \$ à 750 000 \$

Soutien régional. Présence nationale. B2B Banque, c'est une équipe de développement des affaires nationale chevronnée, des souscripteurs hypothécaires expérimentés, une rémunération compétitive et une remarquable gamme de solutions hypothécaires. Pour nous, c'est ça être **la banque au service des courtiers**.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez nous appeler au **1 866 884-9407** ou visiter le site b2bbanque.com/prets-hypothecaires/nos-prets-hypothecaires.

SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Achat
- Refinancement

Exclusions

- Propriétés locatives
- Résidences secondaires ou de vacances
- Achat avec rénovations

CRITÈRES DE CRÉDIT

- Ratio PV max. : 65 %
- >660 ABD/ATD : 35 %/42 %
≥680 ABD/ATD : 39 %/44 %
- L'emprunteur doit être admissible en utilisant le taux le plus élevé entre le taux de référence de la marge de crédit hypothécaire + 2 % OU le taux prescrit applicable d'admissibilité au financement hypothécaire; le calcul du paiement doit être effectué en utilisant une période d'amortissement de 25 ans

AVANTAGES ET OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Si combinée avec un prêt hypothécaire pour résidences unifamiliales standards de B2B Banque (achat et refinancement), peut être inscrite en tant que Trousse du propriétaire.

¹Les ratios ABD/ATD sont calculés en supposant une utilisation à 100 % de la marge de crédit, et en utilisant le taux d'un prêt hypothécaire ordinaire d'un terme de 5 ans et d'une durée d'amortissement de 25 ans. Ce produit ne peut être utilisé pour la construction ou à titre de crédit-relais. Tous les prêts hypothécaires sont offerts, administrés et déboursés par B2B Banque et sont inscrits en son nom. ©B2B BANQUE et LA BANQUE AU SERVICE DES COURTIERES sont des marques déposées de B2B Banque. La ®TROUSSE DU PROPRIÉTAIRE est une marque déposée de la Banque Laurentienne du Canada.